

PROTOCOLE DE REOUVERTURE DES VISITES AUX RESIDENTS

ACTUALISATION AU 4 JUIN 2020

➤ La prise de rendez-vous

La procédure de prise de rendez-vous demeure.

La demande devra être formulée par téléphone du lundi au vendredi entre 8h30 et 16h ou par mail à l'adresse direction@hblr.fr en précisant l'identité du demandeur et les éventuels accompagnants, le nom du résident et éventuellement le jour de préférence pour la visite. Un **mail de réponse** sera adressé au demandeur en précisant la date et l'heure. Ce mail sera accompagné de la charte de bonne conduite à remettre complétée et signée par les visiteurs lors de leur venue. **(Suppression du questionnaire médical)**

➤ Les jours, heures et lieux de visites

Les visites auront lieu du lundi au vendredi **de 14h à 15h et de 15h à 16h à raison de 3 visites par jour, par secteur et par créneau à partir de la semaine 24 puis tous les jours de la semaine y compris le week-end à partir du 13 juin. Les visites se feront principalement en chambre. Si les visiteurs sont plus de 2 personnes, la visite se fera à l'extérieur ou dans un espace commun.**

➤ Les consignes à respecter demeurent :

- a) Une distance d'au moins 1m50 doit être respectée entre le résident et les visiteurs. Aucun contact physique n'est autorisé
- b) Les visiteurs doivent porter un masque, se laver les mains dès qu'ils entrent dans l'enceinte et une prise de température aura lieu.

➤ Organisation :

- Un soignant du service accueille les visiteurs à 14h puis à 15h à l'entrée du bâtiment.
- Le soignant les invite à se nettoyer les mains, récupère la charte signée et procède à la prise de température.
- **Le soignant rappelle aux visiteurs que leur présence ne peut excéder 1 heure**